

# Je m'informe sur le rôle des professionnels en psychiatrie

**Service de Neurologie / Unité NeuroVasculaire du CH de Montluçon**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/neurologie-montlucon](http://www.docvadis.fr/neurologie-montlucon)



Validé par  
le Comité Scientifique Psychiatrie

**De nombreux professionnels interviennent dans le secteur de la psychiatrie et de la santé mentale auprès des adultes. Chacun a un rôle précis et peut apporter une aide différente à ses patients, lorsque le suivi par le médecin traitant ne suffit pas.**

## **Quel est le rôle du psychiatre ?**

Le psychiatre est un médecin spécialisé en psychiatrie : il diagnostique, traite et tente de prévenir les maladies mentales, les troubles psychiques et les désordres émotionnels. Pour ce faire, il vous reçoit en consultation et établit son diagnostic ; ensuite, si besoin, il peut vous prescrire des médicaments, des examens et/ou des soins.

Le psychiatre peut également vous recommander un traitement psychologique. Certains psychiatres peuvent prendre en charge ce traitement, d'autres vous adresseront à un psychologue.

## **Quel est le rôle du psychologue ?**

Le psychologue est un professionnel qui assure un soutien psychologique : il vous écoute, vous observe et vous conseille. Il peut avoir des compétences en différents types de thérapies ainsi qu'en psychanalyse ou en relaxation.

L'accès au métier demande un diplôme universitaire en psychologie obtenu après cinq années d'études.

## **Quel est le rôle du psychothérapeute ?**

Le psychothérapeute exerce une discipline spécifique, du domaine des sciences humaines. Il traite ou accompagne certaines personnes souffrant de problèmes psychologiques dans le cadre d'une relation de soin explicite. Il utilise diverses méthodes psychothérapeutiques (humanistes, comportementales, cognitives...).

La formation du psychothérapeute s'effectue en institut privé car il n'existe pas de diplôme universitaire de psychothérapie. Le cursus comprend diverses préparations en sciences humaines et sociales et l'exercice de la profession est réservé aux professionnels inscrits au registre national des psychothérapeutes.

## **Quel est le rôle du psychanalyste ?**

Le psychanalyste est un thérapeute qui utilise la cure psychanalytique, technique inventée par Freud, pour vous permettre d'explorer votre inconscient et essayer de résoudre les conflits qui remontent à son enfance. Le psychanalyste effectue un travail de soutien, d'accompagnement et d'aide. Il vous amène à réfléchir, à dévoiler votre intimité et vos émotions, à exprimer vos souffrances et les malaises qui en découlent.

Il n'y a pas de reconnaissance légale pour le métier de psychanalyste. Il s'agit souvent de psychiatres ou de psychologues qui ont complété leur formation théorique par une psychanalyse personnelle de plusieurs années.

## **Quel est le rôle du psychomotricien ?**

Le psychomotricien peut vous aider si vous présentez des problèmes de motricité et d'image du corps. Son objectif est de vous réconcilier avec votre corps. Il exerce sur prescription médicale et intervient sur des dysfonctionnements du mouvement et du geste : tics nerveux, agitation, difficultés de concentration ou de repérage dans l'espace et le temps, maladies psychosomatiques.

L'exercice de ce métier nécessite le diplôme d'État de psychomotricien qui se prépare en 3 ans en institut de formation.

## **Quel est le rôle de l'infirmier en psychiatrie ?**

Contrairement aux autres professionnels en psychiatrie et santé mentale, l'infirmier en psychiatrie n'intervient que dans le cadre d'un établissement hospitalier ou d'une institution. Il participe à l'évaluation de votre état de santé, définit un projet de soins, assure les soins somatiques (c'est-à-dire les soins physiques), surveille la prise de votre traitement et vous accompagne au quotidien en vous accueillant, en vous orientant et en vous donnant des informations sur votre pathologie et votre traitement. Il assure également un soutien psychologique.

L'accès à la profession nécessite le diplôme d'État d'infirmier, formation d'une durée de trois ans qui comporte un enseignement en psychiatrie et des stages en service de soins.

## **Quel est le rôle de l'aide-soignant ?**

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. L'aide-soignant vous accompagne dans les activités de votre quotidien, il contribue à votre bien-être et à vous faire recouvrer, dans la mesure du possible, votre autonomie.

Pour exercer ce métier, il faut obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant qui s'acquiert à l'issue d'une formation de 1 an après le baccalauréat ou par validation des acquis de l'expérience.

## **Quel est le rôle des « art-thérapeutes » ?**

L'art-thérapeute vous aide à dépasser vos difficultés personnelles en stimulant vos capacités créatrices. Il ne pose pas de diagnostic et sa pratique n'est possible que sur prescription de votre médecin, dans le cadre de votre prise en charge globale.

L'accès à cette profession nécessite l'obtention du Certificat d'Art-thérapeute.

## **Quel est le rôle du travailleur social ?**

Si vous êtes dans une situation de difficulté sociale, le travailleur social vous aide à garder ou à retrouver votre autonomie. Pour cela, il vous propose et organise des d'activités socio-éducatives valorisantes (sorties, ateliers, soutien scolaire, aide à l'insertion...). Il vous aide à construire des projets de vie pour vous permettre d'aller vers les autres, d'être autonome et de vous intégrer socialement et professionnellement.

Pour exercer le métier de travailleur social, il faut obtenir le diplôme d'État d'éducateur spécialisé qui se prépare en 3 ans.

## **Comment peut se passer mon suivi au quotidien ?**

Vous pouvez être suivi(e) par un ou plusieurs professionnel(s) en même temps. Par ailleurs, pour que votre suivi soit efficace, il est important d'avoir une relation de confiance avec la ou les personnes qui l'effectue(nt) : n'hésitez pas à demander les coordonnées d'autres professionnels de santé si vous en éprouvez le besoin. Enfin, certaines consultations peuvent faire l'objet d'un remboursement : n'hésitez pas à vous renseigner lors de la prise de votre premier rendez-vous.

Selon votre situation et s'il l'estime nécessaire, votre médecin traitant peut vous adresser à un professionnel de la psychiatrie ou de la santé mentale. Celui-ci peut vous recevoir en ville dans son cabinet, ou dans le cadre d'un établissement hospitalier ou d'une institution. Vous pouvez être suivi par plusieurs personnes en même temps. Dans les structures de soins en psychiatrie, les équipes sont de plus en plus pluri-professionnelles. Elles intègrent également des éducateurs spécialisés et des moniteurs éducateurs qui interviennent dans les hôpitaux. Votre prise en charge est ainsi globale et concertée.